

Protection et gestion des espaces naturels

La conservation des habitats naturels et la préservation des espèces animales et végétales protégées font partie des préoccupations de la CAVEM et du Service Intercommunal de Biodiversité.



Le Service Intercommunal de Biodiversité

Le Service Intercommunal de Biodiversité assure actuellement la protection et la gestion d'un réseau d'espaces naturels incluant les sites Natura 2000 Estérel, Embouchure de l'Argens, Val d'Argens Aval, Rocher de Roquebrune et le site naturel protégé des Étangs de Villepey, ceci afin de garantir la préservation dans le temps des habitats et des espèces protégées qui y sont recensées.

La mission du Service Biodiversité inclut aussi l'élaboration de dossiers de dérogation à la destruction d'espèces protégées si elles interfèrent avec un projet urbain d'intérêt public majeur ainsi que le suivi des mesures compensatoires imposées en contrepartie par l'autorité préfectorale.

Quelques interventions techniques réalisées par le Service Biodiversité :

- > Transplantation d'une partie des spécimens de canne de Fréjus (aussi appelée « canne de Pline ») depuis la Gabelle à Fréjus jusque dans le bassin d'orage du Castellans. Opération liée à la réhabilitation du quartier de la

Gabelle.

- > Restauration de la fraction dégradée de la station de canne du centre Kerjean de Fréjus.
- > Enlèvement des spécimens de canne de Fréjus interférant avec l'aménagement d'un carrefour giratoire sur l'avenue André Léotard et réimplantation manuelle de la plante au centre Kerjean.
- > Gestion d'espaces naturels du territoire favorables à la tortue d'Hermann : débroussaillage manuel et sélectif en période d'hibernation des tortues.
- > Encadrement écologique du chantier de sécurisation d'un remblai sur Epsilon II à Saint-Raphaël pour le transfert de 150 m² de canne de Fréjus : préparation de la zone de transplantation, prélèvement, transport et réimplantation de l'espèce au bassin d'orage du Peyron à Saint-Raphaël.
- > Chantiers "espèces envahissantes" avec l'arrachage au Cap Dramont à Saint-Raphaël de 13 tonnes de Figueiers de Barbarie et de Griffes de Sorcières) et restauration d'habitats littoraux d'intérêt communautaire en collaboration avec la cellule Natura 2000.



VOIR AUSSI

> Natura 2000 Estérel

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/biodiversite/protection-et-gestion-des-espaces-naturels-906.html>